

N° 91F0015M au catalogue
ISSN 1205-9978
ISBN 978-0-660-79158-6

Documents démographiques

Omission de résidents non permanents dans le Recensement de 2021

par Julien Bérard-Chagnon et Janm Mehta

Date de diffusion : le 26 novembre 2025



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada

Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca.

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

Courriel à infostats@statcan.gc.ca

Téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

- | | |
|---|----------------|
| • Service de renseignements statistiques | 1-800-263-1136 |
| • Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants | 1-800-363-7629 |
| • Télécopieur | 1-514-283-9350 |

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « Contactez-nous » > « [Normes de service à la clientèle](#) ».

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, les entreprises, les administrations et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Publication autorisée par la ministre responsable de Statistique Canada

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par la ministre de l'Industrie, 2025

L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'[entente de licence ouverte](#) de Statistique Canada.

Une [version HTML](#) est aussi disponible.

This publication is also available in English.

Remerciements

Les auteurs tiennent à remercier plusieurs collègues de Statistique Canada pour leur contribution à la réalisation de cette étude. Nous tenons tout d'abord à remercier Mélanie Meunier et Martin St-Pierre pour leur aide précieuse dans la manipulation des données utilisées dans ce projet. Les premières versions de ce document ont bénéficié des commentaires d'Ivelina Delahousse, Rose Evra, Laurent Martel, Mélanie Meunier, Athanase Barayandema, Kathryn Spence et Martin St-Pierre.

Table des matières

Remerciements.....	3
Résumé	5
Faits saillants.....	5
Liste des sigles et acronymes.....	6
Introduction.....	7
1 Données utilisées	7
1.1 L'Étude sur le sous-dénombrement du recensement	7
1.2 Données administratives d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada.....	8
2 Résultats.....	9
Conclusion	12
Annexe	14
Bibliographie.....	15

Omission de résidents non permanents dans le Recensement de 2021

Par **Julien Bérard-Chagnon** et **Janm Mehta**

Résumé

Le présent article examine les taux d'omission des résidents non permanents (RNP) au moyen des données de l'Étude sur le sous-dénombrement du recensement (ESoR) et des données administratives d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC). L'étude montre que le taux d'omission des RNP du Recensement de 2021 a diminué comparativement à celui du recensement précédent et que certaines caractéristiques des RNP sont corrélées au fait d'être omis.

Faits saillants

- En 2021, le taux d'omission des résidents non permanents (RNP) s'établissait à 38 %. Il s'agit d'une baisse statistiquement significative de sept points de pourcentage par rapport au taux de 2016 (45 %).
- À l'exception du genre, toutes les caractéristiques sociodémographiques examinées dans l'étude étaient corrélées aux taux d'omission.
 - L'Ontario avait un taux d'omission de 45 %, un taux nettement plus élevé que ceux observés dans les autres provinces, en particulier au Québec (22 %).
 - Les RNP âgés de 30 à 34 ans (27 %) et de 35 ans et plus (25 %) étaient moins susceptibles d'être omis du recensement comparativement à ceux âgés de 20 à 24 ans (49 %).
 - On observait une différence de 15 points de pourcentage entre le taux d'omission des personnes mariées ou vivant en union libre (27 %) et celui des personnes célibataires, séparées, divorcées ou veuves (42 %).
- Les caractéristiques des RNP au jour du recensement étaient aussi corrélées à la probabilité d'être omis du Recensement de 2021.
 - Les demandeurs d'asile, les personnes protégées et les groupes apparentés (26 %) étaient les moins susceptibles d'être omis du recensement, tandis que les titulaires d'un permis d'études avaient un taux d'omission plus élevé (45 %) que les titulaires d'un permis de travail (37 %).
 - La durée du permis avant le recensement n'était pas significativement liée à la probabilité d'être omis du Recensement de 2021.
 - Les RNP dont la durée de séjour au Canada après le recensement était de moins de six mois présentaient un taux d'omission de 60 %, soit le plus haut taux enregistré dans cette étude.
 - Après le recensement, les RNP qui sont devenus résidents permanents affichaient un taux d'omission plus faible (33 %) par rapport aux RNP dont le permis était valide pendant au moins deux ans (40 %).

Liste des sigles et acronymes

ECL = Enquête sur la classification des logements

ESoR = Étude sur le sous-dénombrement du recensement

IME = Imputation des ménages entiers

IRCC = Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada

RNP = Résident non permanent

SDNR = Sous-dénombrement net du recensement

Introduction

Le nombre de résidents non permanents (RNP) qui résident au Canada a considérablement augmenté depuis la fin de la pandémie de COVID-19. Cette hausse historique a suscité un intérêt croissant dans les statistiques sur les RNP de la part de plusieurs utilisateurs de données. Les RNP sont formés de deux groupes : (1) les demandeurs d'asile, les personnes protégées et les personnes faisant partie de groupes apparentés, et (2) les titulaires d'un permis de travail et les titulaires d'un permis d'études, y compris les membres de leur famille vivant avec eux.

Les données des recensements sont souvent utilisées pour décrire la situation démographique et socioéconomique des RNP (Tuey et Bastien, 2023; Jupia Consultants Inc., 2023; Simonova, 2017). Les recensements permettent d'obtenir des données fiables pour de plus petites sous-populations, à des niveaux géographiques locaux, et sur diverses caractéristiques démographiques et socioéconomiques d'intérêt.

Les recensements canadiens visent à dénombrer l'ensemble de la population du pays à leur lieu habituel de résidence le jour du recensement et affichent un niveau de couverture très élevé (Statistique Canada, 2024a). Cependant, malgré des efforts considérables effectués sur le terrain, certains groupes démographiques sont moins susceptibles d'être dénombrés. Cette situation, qu'on appelle sous-dénombrement, touche tous les recensements partout dans le monde (Organisation des Nations unies, 2017 : § 3.210). Cela peut influencer sur la qualité des données de recensement et potentiellement réduire ou limiter la portée de certaines études qui utilisent ces données à des niveaux granulaires et détaillés.

Après chaque recensement, Statistique Canada mène des études de couverture afin d'évaluer le sous-dénombrement et le surdénombrement du recensement. Une étude de Statistique Canada réalisée en 2019 à partir des études de couverture du Recensement de 2011 a montré que les RNP affichaient des taux d'omission plus élevés que ceux du reste de la population (Bérard-Chagnon et coll., 2019). Les taux d'omission sont le principal élément utilisé pour calculer le sous-dénombrement du recensement.

La présente analyse met à jour l'étude de 2019 en examinant les taux d'omission des RNP dans le Recensement de 2021 au moyen des données de l'Étude sur le sous-dénombrement du recensement (ESoR) et des données administratives d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC). Ce document méthodologique cadre avec les efforts de Statistique Canada pour aider les utilisateurs à bien interpréter les données de recensement.

Les prochaines sections présentent respectivement les données utilisées dans cette étude et les taux d'omission des RNP selon différentes caractéristiques.

1 Données utilisées

Cette section présente les données utilisées dans l'étude, c'est-à-dire les données de l'ESoR et d'IRCC.

1.1 L'Étude sur le sous-dénombrement du recensement

Statistique Canada évalue la couverture des recensements depuis 1961 (Dolson, 2010). Les résultats des études de couverture sont publiés sur le site Internet de l'organisme un peu plus de deux ans après chaque recensement. En plus de fournir des renseignements précieux sur le niveau de couverture du recensement, les résultats de ces études sont directement utilisés pour produire les estimations démographiques de Statistique Canada (Statistique Canada, 2024b).

La méthodologie de l'ESoR est décrite de manière très détaillée dans le *Rapport technique sur la couverture, Recensement de 2021* (Statistique Canada, 2024a). La suite de cette section fournit un aperçu de cette méthodologie.

L'ESoR est une enquête dont l'échantillon est tiré de six différentes bases de sondage. Ensemble, ces bases permettent d'obtenir un échantillon non seulement indépendant du Recensement de 2021, mais qui reproduit aussi presque entièrement l'univers du recensement. L'ESoR classe ensuite les personnes échantillonnées comme étant dénombrées, omises (faisant partie de la population cible du recensement et qui n'ont pas été dénombrées)

ou hors du champ d'observation¹ du Recensement de 2021. Cette classification est effectuée : 1) au moyen de couplages d'enregistrements des bases de données de l'ESoR, du recensement et de différentes sources de données administratives (comme les statistiques sur les décès de l'état civil), et 2) au moyen de la collecte sur le terrain afin de dépister et d'interviewer les personnes échantillonnées qui n'ont pas été appariées.

La base des RNP était l'une des six bases utilisées aux fins de cette étude et elle comprend les RNP dont le permis était valide le jour du Recensement de 2021, selon les données d'IRCC. La base des RNP comprend 2 009 RNP dénombrés et 630 RNP omis du recensement, et elle couvre la grande majorité des RNP de l'ESoR² (88 %).

Les taux d'omission des RNP ont été calculés en divisant le nombre de RNP omis du recensement par le nombre total de RNP estimé au moyen de l'ESoR. Les RNP classés comme étant hors du champ d'observation, tel que ceux qui ont quitté le Canada avant le jour du recensement, sont exclus de l'analyse puisqu'ils ne faisaient plus partie de l'univers du recensement le jour du recensement.

1.1.1 Différences entre les taux d'omission et les taux de sous-dénombrement

Dans le cadre de cette étude, il est important de se rappeler que le concept de personnes omises est différent du concept de sous-dénombrement. Selon l'ESoR, une personne est considérée comme omise du recensement si elle fait partie de la population cible du recensement et qu'elle n'a pas été dénombrée. Toutefois, le sous-dénombrement est calculé en soustrayant le nombre de personnes imputées par l'Enquête sur la classification des logements (ECL)³ et le nombre de personnes dont les renseignements sont incomplets⁴ du nombre de personnes omises. Par conséquent, le nombre de personnes omises est un élément utilisé pour calculer le sous-dénombrement. Par exemple, une personne omise qui a été imputée n'a pas d'effet direct sur le sous-dénombrement.

Par conséquent, les taux d'omission ne peuvent pas être interprétés comme un certain nombre de personnes qui devraient être ajoutées aux chiffres du recensement. Une telle interprétation requerrait l'examen du sous-dénombrement net du recensement (SDNR), c'est-à-dire la différence entre le sous-dénombrement (les taux d'omission étant un des éléments du sous-dénombrement) et le surdénombrement. Or, bien que les RNP soient inclus dans les estimations totales du SDNR, des estimations spécifiques aux RNP n'étaient pas disponibles au moment de rédiger cette analyse.

1.2 Données administratives d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada

IRCC, de pair avec d'autres ministères, recueillent et traitent les dossiers administratifs des demandeurs d'asile. IRCC recueille et traite également les dossiers administratifs des titulaires de permis de travail, d'études et de séjour temporaire au Canada. Il transmet ensuite, chaque mois, des informations à Statistique Canada, lesquelles servent au calcul des estimations démographiques⁵. Comme il a été mentionné précédemment, ces données sont aussi directement utilisées pour créer la base des RNP de l'ESoR.

Les données d'IRCC contiennent un certain nombre de renseignements pertinents pour cette étude, notamment les types et les durées des permis de travail et d'études, ainsi que les demandes d'asile.

Certains RNP de l'échantillon sont titulaires de plus d'un permis valide le jour du recensement. Dans ces situations, et après avoir examiné l'effet sur la taille de l'échantillon utilisé dans cette étude, le type de RNP est déterminé à l'aide de la hiérarchie suivante : 1) demandeurs d'asile, personnes protégées et groupes apparentés; 2) titulaires d'un permis de travail; et 3) titulaires d'un permis d'études ou titulaires d'un permis de séjour temporaire.

1. Les personnes hors du champ d'observation représentent les gens qui ne faisaient pas partie de l'univers du recensement le jour du recensement. Cette situation peut par exemple se produire pour les personnes qui sont décédées ou qui ont émigré.
2. Certains RNP qui sont au pays depuis au moins 5 ans sont échantillonnés à partir de la base du recensement précédent et la base de sondage des personnes omises. Cette approche permet d'éviter le chevauchement entre plusieurs bases des RNP.
3. L'ECL vise à estimer le nombre de logements non répondants qui étaient occupés le jour du recensement. Après cette enquête, les données du recensement sont corrigées pour tenir compte des logements non répondants et des logements occupés qui ont été classés incorrectement comme étant inoccupés, au moyen de l'imputation des ménages entiers (IME). Les personnes qui sont ajoutées au moyen de cette opération statistique sont exclues puisqu'elles n'ont pas rempli le questionnaire du recensement, mais ne sont pas sous-dénombrees du fait de la correction apportée par l'IME.
4. Ces dénombrements ne peuvent pas être utilisés par l'ESoR, car l'enquête a besoin des renseignements de base des personnes échantillonnées, comme la date de naissance, pour les dépister au moyen de couplages ou de la collecte sur le terrain.
5. Statistique Canada applique différents ajustements méthodologiques aux données d'IRCC, notamment tirés de l'appariement entre les recensements et les données d'IRCC, pour obtenir les estimations du nombre de RNP.

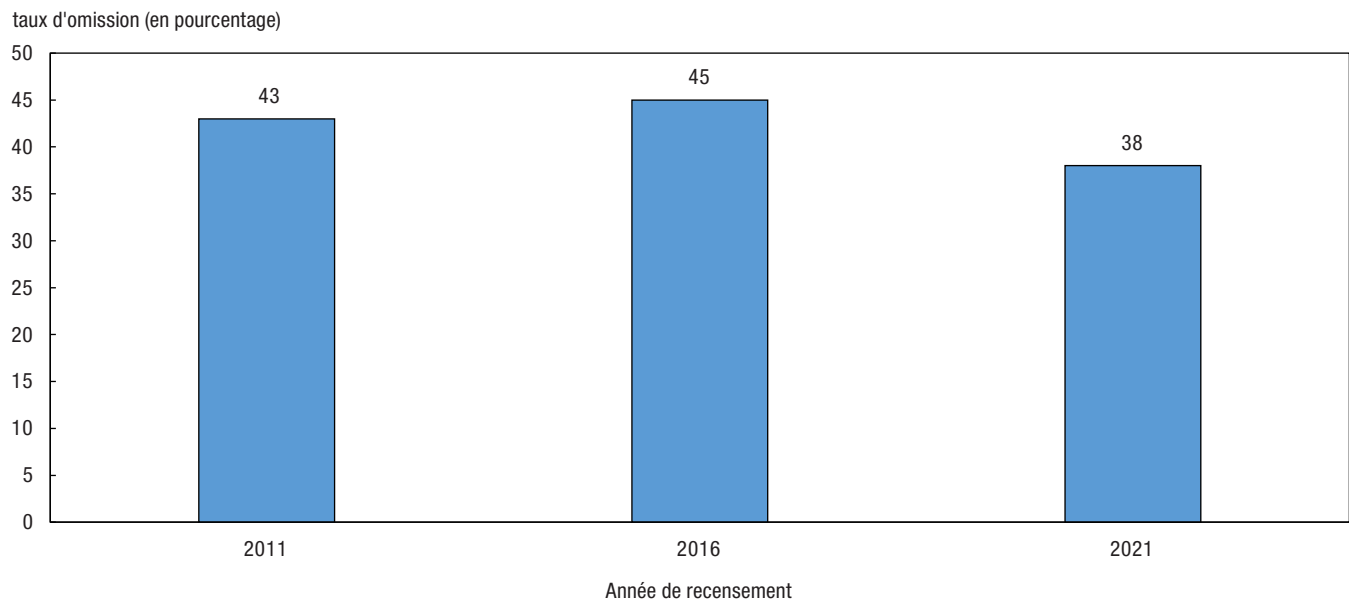
2 Résultats

Cette section présente les résultats de l'analyse des taux d'omission des RNP.

Le graphique suivant montre tout d'abord l'évolution des taux d'omission des RNP des recensements de 2011 à 2021.

Graphique 1

Taux d'omission de la base des résidents non permanents de l'Étude sur le sous-dénombrement du recensement, Canada, 2011 à 2021



Sources : Étude sur le sous-dénombrement du recensement (2021) et Contre-vérification des dossiers (2011 et 2016).

En 2021, le taux d'omission des personnes de la base des RNP s'établissait à 38 %. Il s'agit d'une baisse statistiquement significative de sept points de pourcentage par rapport au taux observé en 2016 (45 %).

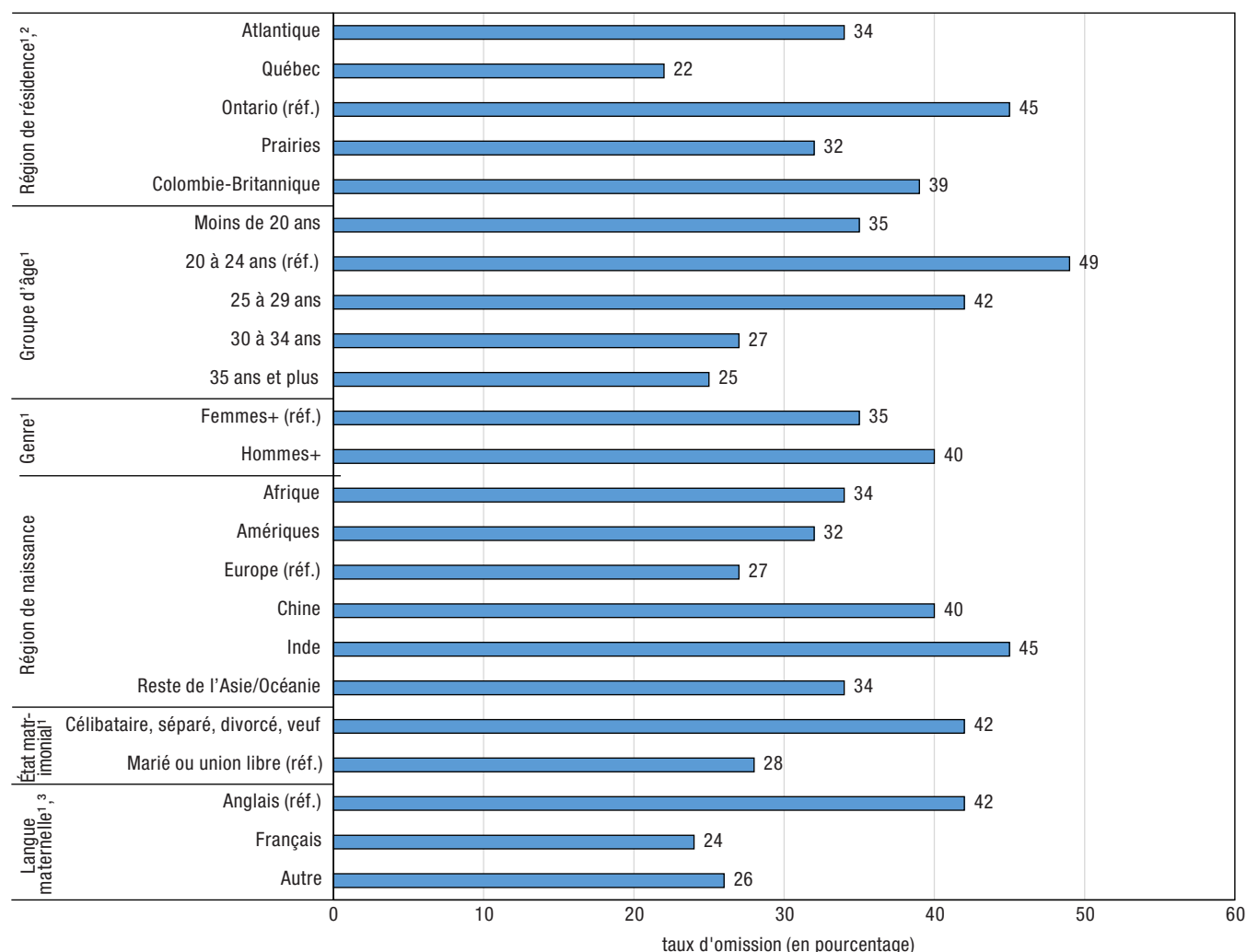
Le graphique suivant fournit les taux d'omission du Recensement de 2021 selon différentes caractéristiques des RNP⁶. L'analyse qui suit ne traite que des différences statistiquement significatives.

6. L'annexe 1 présente les taux d'omission, la répartition selon les caractéristiques des RNP ainsi que leurs significations statistiques.

Graphique 2

Taux d'omission selon les caractéristiques sociodémographiques des résidents non permanents, 2021

Caractéristiques sociodémographiques



1. Caractéristiques le jour du recensement (11 mai 2021).

2. La base des résidents non permanents (RNP) de l'Étude sur le sous-dénombrement du recensement ne comprend aucun RNP vivant dans un territoire.

3. En raison de la petite taille de l'échantillon, les répondants dont la langue maternelle était l'anglais et une langue non officielle ou le français et une langue non officielle ont été respectivement regroupés avec les répondants de langue maternelle anglaise ou française. De plus, les répondants dont les langues maternelles étaient l'anglais et le français (avec ou sans une troisième langue maternelle) ont été regroupés avec les répondants de langue maternelle anglaise.

Sources : Statistique Canada, Recensement de 2021, Étude sur le sous-dénombrement du Recensement de 2021 et données administratives d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada.

Même si le taux d'omission global des RNP s'établissait à 38 % en 2021, des différences statistiquement significatives ont été observées dans les taux d'omission selon leurs caractéristiques sociodémographiques.

Le taux d'omission de l'Ontario, estimé à 45 %, était supérieur aux taux d'omission des autres régions du pays, à l'exception de la Colombie-Britannique.

Le groupe d'âge d'une personne a également eu une incidence marquée sur la probabilité d'être omise. Les RNP âgés de 30 à 34 ans (27 %) et de plus de 35 ans (25 %) étaient moins susceptibles d'être omis du recensement que les RNP âgés de 20 à 24 ans (49 %).

En ce qui concerne la région de naissance, les RNP nés en Inde (45 %) affichaient un taux d'omission plus élevé que celui des RNP nés en Europe (27 %).

Durant l'examen des taux d'omission selon l'état matrimonial le jour du recensement, on a observé une différence de 15 points de pourcentage entre le taux d'omission des RNP qui étaient mariés ou vivaient en union libre (27 %) et celui des RNP qui étaient célibataires, séparés, divorcés ou veufs (42 %).

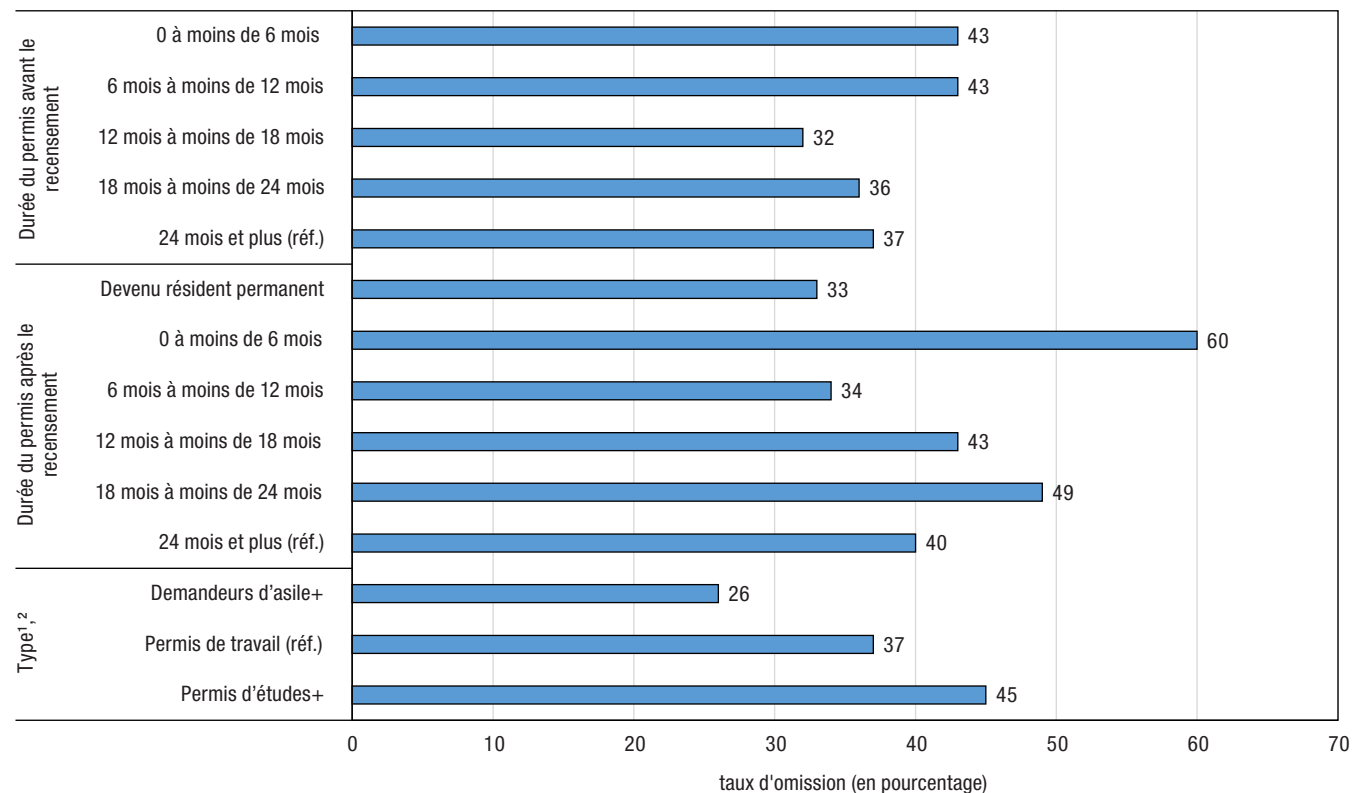
Le taux d'omission des RNP dont l'anglais était la langue maternelle (42 %) était plus élevé par rapport au taux d'omission des RNP dont la langue maternelle était le français (24 %) ou une langue autre que les deux langues officielles du Canada (26 %).

Le graphique 3 présente les taux d'omission selon les caractéristiques des RNP le jour du recensement. Il y a deux points importants à garder à l'esprit en ce qui concerne la variable de la durée du permis. Premièrement, la durée du permis avant et après le jour du recensement est calculée en fonction des dates pour lesquelles le permis était valide ou la demande d'asile était en cours de traitement. Deuxièmement, l'étude considère la durée continue sur plusieurs permis si les permis consécutifs ont été obtenus dans les délais de traitement prescrits par IRCC. Pour les permis consécutifs qui dépassent les délais de traitement publiés, seule la dernière durée continue du permis à compter du jour du recensement est utilisée pour le calcul⁷.

Graphique 3

Taux d'omission selon les caractéristiques du permis et de la demande d'asile, 2021

Caractéristiques du permis et de la demande d'asile



1. Caractéristiques le jour du recensement (11 mai 2021).

2. La catégorie « Demandeurs d'asile+ » désigne les demandeurs d'asile, les personnes protégées et les personnes des groupes apparentés. La catégorie « permis d'études+ » désigne les titulaires d'un permis d'études et les titulaires d'un permis de séjour temporaire. Le groupe des titulaires d'un permis de séjour a été combiné à celui des titulaires d'un permis d'études en raison de la petite taille de l'échantillon.

Sources : Statistique Canada, Recensement de 2021, Étude sur le sous-dénombrement du Recensement de 2021 et données administratives d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada.

7. Par exemple, considérons un RNP dont le premier permis était un permis d'études valide du 1^{er} janvier 2018 au 1^{er} janvier 2020 et qui a ensuite obtenu un permis de travail valide du 1^{er} janvier 2021 au 1^{er} janvier 2023. Étant donné que la période entre les deux permis dépasse le délai de traitement publié par IRCC (115 jours à compter de janvier 2020), l'étude ne prend en compte que le second permis pour le calcul de la durée du permis avant et après le recensement. Autrement dit, la durée avant le recensement (incluant le jour du recensement) serait de 131 jours et la durée après le recensement serait de 600 jours, en supposant que cette personne ne soit pas devenue résidente permanente dans les deux années suivant le recensement.

Le type de RNP le jour du recensement était corrélé avec la probabilité d'être omis du Recensement de 2021. Les demandeurs d'asile, les personnes protégées et les groupes apparentés (26 %) affichaient la plus faible probabilité d'être omis du recensement, tandis que les titulaires d'un permis d'études affichaient un taux d'omission plus élevé (45 %) par rapport aux titulaires d'un permis de travail (37 %).

Pour ce qui est des RNP qui ne sont pas devenus résidents permanents, une durée de permis plus courte, de moins de 6 mois après le jour du recensement, a entraîné un taux d'omission de 60 %, soit le plus fort taux déclaré dans cette étude. Cela pourrait s'expliquer par le fait que ces RNP ne remplissent peut-être pas le questionnaire du recensement, car ils prévoient quitter le pays prochainement. Après le recensement, les RNP qui sont devenus résidents permanents avaient un plus faible taux d'omission (33 %) que les RNP dont le permis était valide pour au moins deux ans (40 %). Une explication plausible pourrait être que les RNP qui ont l'intention de devenir résidents permanents ont des liens plus forts avec le Canada.

Les tendances observées en 2021 pour les caractéristiques sociodémographiques ainsi que pour les caractéristiques des permis et des demandes d'asile sont largement cohérentes avec celles observées dans le Recensement de 2011 (Bérard-Chagnon et coll., 2019).

Conclusion

Les recensements sont l'une des principales sources de statistiques fiables sur les RNP. Cette étude visait à examiner les facteurs liés à l'omission des RNP dans le Recensement de 2021 au moyen de données de l'ESoR et d'IRCC.

Selon les données de l'ESoR, 38 % des RNP ont été omis du Recensement de 2021. Il s'agit d'une baisse statistiquement significative par rapport au taux d'omission observé en 2016. Rappelons que les taux d'omission ne peuvent pas être directement interprétés comme un certain nombre de personnes qui devraient être ajoutées aux chiffres du recensement, car le concept d'omission diffère du concept de sous-dénombrement net.

Certaines caractéristiques des RNP étaient liées à une probabilité plus élevée d'être omis du recensement.

Les RNP de l'Ontario, âgés de 20 à 24 ans qui étaient célibataires, séparés, divorcés ou veufs étaient plus susceptibles d'être omis du recensement. De plus, les titulaires d'un permis d'études et les RNP dont la durée de séjour au Canada après le recensement était de moins de 6 mois présentaient aussi des taux d'omission plus élevés.

En revanche, certains groupes étaient moins susceptibles d'être omis du recensement, notamment les demandeurs d'asile, les personnes protégées et les groupes apparentés, les RNP qui résidaient au Québec, et les RNP qui sont devenus résidents permanents après le recensement.

Les résultats de cette étude ont certaines répercussions analytiques et méthodologiques.

Tout d'abord, les résultats nous rappellent que l'on doit tenir compte des enjeux de couverture des recensements, lesquels ne sont pas uniques au Canada, au moment d'interpréter les données sur les RNP. À cet égard, les études de couverture du recensement fournissent des renseignements précieux. Les résultats de ces études sont aussi intégrés aux estimations démographiques de Statistique Canada après chaque recensement.

Les résultats de cette étude indiquent aussi que les périodes d'arrivée au pays et de départ du pays seraient des corrélats du fait d'être omis du recensement. Ces résultats pourraient en partie émaner du fait que les RNP ne savent pas systématiquement qu'ils doivent être dénombrés. Ces RNP pourraient déjà avoir quitté le pays lorsque leur permis vient à échéance au moment des opérations de suivi sur le terrain car celles-ci ont lieu durant les semaines suivant le jour du recensement. Des initiatives sont donc en cours pour mieux communiquer et rejoindre cet important groupe démographique et s'assurer qu'ils comprennent bien l'importance de participer au recensement dans l'avenir.

Statistique Canada continue de déployer des efforts considérables pour améliorer la couverture des RNP dans le recensement. Les données administratives d'IRCC présentent un potentiel intéressant à cette fin, car elles sont de grande qualité. En outre, les couplages d'enregistrements ont servi à dériver le statut d'immigrant, l'année d'immigration et le type de RNP au moyen des données administratives d'IRCC pour le Recensement de 2021.

(Statistique Canada, 2023; Spence et Barayandema, 2024). Les estimations démographiques, qui sont aussi fondées sur les données de recensement et d'IRCC, reposent sur des méthodes éprouvées pour estimer le nombre de RNP vivant au Canada chaque trimestre (Statistique Canada, 2024b). Dans ce contexte, il convient de se demander si l'ensemble du processus de recensement pourraient exploiter davantage les données administratives d'IRCC afin d'accroître la couverture des RNP lors des prochains recensements. Cette possibilité est actuellement à l'étude et en cours d'évaluation.

Annexe

Tableau 1
Taux d'omission, répartition selon les caractéristiques des RNP et significations statistiques, 2021

	Répartition	Taux d'omission
	pourcentage	
Région de résidence^{1,2}		
Atlantique	5	34*
Québec	19	22*
Ontario (réf.)	47	45
Prairies	11	32**
Colombie-Britannique	19	39
Groupe d'âge¹		
Moins de 20 ans	12	35*
20 à 24 ans (réf.)	31	49
25 à 29 ans	23	42
30 à 34 ans	13	27*
35 ans et plus	21	25*
Genre¹		
Femmes+ (réf.)	45	35
Hommes+	55	40
Région de naissance		
Afrique	11	34
Amériques	14	32
Europe (réf.)	8	27
Chine	9	40
Inde	39	45*
Reste de l'Asie/Océanie	19	34
État matrimonial¹		
Célibataire, séparé, divorcé, veuf	70	42*
Marié ou union libre (réf.)	30	28
Langue maternelle^{1,3}		
Anglais (réf.)	74	42
Français	18	24*
Autre	8	26*
Durée du permis avant le recensement		
0 à 6 mois	15	43
6 à 12 mois	8	43
12 à 18 mois	13	32
18 à 24 mois	20	36
24 mois et plus (réf.)	44	37
Durée du permis après le recensement		
Devenu résident permanent	51	33*
0 à 6 mois	3	60**
6 à 12 mois	4	34
12 à 18 mois	5	43
18 à 24 mois	7	49
24 mois et plus (réf.)	31	40
Type^{1,4}		
Demandeurs d'asile+	14	26
Permis de travail (réf.)	55	37*
Permis d'études+	32	45*

* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0,05$)

** valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0,10$)

1. Caractéristiques le jour du recensement (11 mai 2021).

2. La base des résidents non permanents (RNP) de l'Étude sur le sous-dénombrement du recensement ne comprend aucun RNP vivant dans un territoire.

3. En raison de la petite taille de l'échantillon, les répondants dont la langue maternelle était l'anglais et une langue non officielle ou le français et une langue non officielle ont été respectivement regroupés avec les répondants de langue maternelle anglaise ou française. De plus, les répondants dont les langues maternelles étaient l'anglais et le français (avec ou sans une troisième langue maternelle) ont été regroupés avec les répondants de langue maternelle anglaise.

4. La catégorie « Demandeurs d'asile+ » désigne les demandeurs d'asile, les personnes protégées et les personnes des groupes apparentés. La catégorie « permis d'études+ » désigne les titulaires d'un permis d'études et les titulaires d'un permis de séjour temporaire. Le groupe des titulaires d'un permis de séjour temporaire a été combiné à celui des titulaires d'un permis d'études en raison de la petite taille de l'échantillon.

Source : Statistique Canada, Recensement de 2021, Étude sur le sous-dénombrement du Recensement de 2021, et données administratives d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada.

Bibliographie

- Bérard-Changon, Julien, Stacey HALLMAN et Geneviève CARON. 2019. « [Les immigrants récents et les résidents non permanents omis au Recensement de 2011](#) ». *Série thématique sur l'ethnicité, la langue et l'immigration*. Le 22 mai. n° 89-657-X2019008 au catalogue de Statistique Canada. 34 p.
- Dolson, Dave. 2010. « [Census Coverage Studies in Canada: A History with Emphasis on the 2011 Census](#) ». *Joint Statistical Meetings Proceedings 2010*. Pp 441-455.
- Jupia Consultants Inc. 2023. [Profile of the immigrant and non-permanent resident population in Greater Moncton \(2021 Census\) And a summary review of Census data by neighbourhood across the region](#). Février. 35 p.
- Organisation des Nations Unies. 2017. [Principles and Recommendations for Population and Housing Censuses. Revision 3](#). Department of Economic and Social Affairs Statistics Division. 316 p.
- Simonova, Elena. 2017. « [Mobilité résidentielle et choix d'habitation](#) ». *Rapport de recherche sur l'habitation. Société canadienne d'hypothèques et de logement*. 8 février. 40 p.
- Spence, Kathryn, et Athanase BARAYANDEMA. 2024. [Replacing immigration question with administrative data in the Canadian Census of Population](#). UNECE Group of Experts on Migration Statistics. May 2024. Working Paper 12. 10 p.
- Statistique Canada. 2023. « [Guide de référence sur le lieu de naissance, le statut des générations, la citoyenneté et l'immigration](#) ». *Recensement de la population, 2021*. Le 21 juin. n° 98-500-X au catalogue de Statistique Canada. 23 p.
- Statistique Canada. 2024a. « [Rapport technique sur la couverture](#) ». *Recensement de la population, 2021*. Le 23 octobre. n° 98-303-X au catalogue de Statistique Canada. 120 p.
- Statistique Canada. 2024b. [Estimations démographiques annuelles : Canada, provinces et territoires, 2024](#). Le 25 septembre. n° 91-215-X au catalogue de Statistique Canada. 41 p.
- Tuey, Catherine, et Nicolas Bastien. 2023. « [Résidents non permanents au Canada : un portrait d'une population croissante à partir du Recensement de 2021](#) ». *Regards sur la société canadienne*. Le 20 juin. n° 75-006-X au catalogue de Statistique Canada. 23 p.